

N<sup>o</sup> 18

Par mil huit cent cinquante un, le vingt huitième jour du mois de  
 Juin, à huit heures du matin l'adestant nous Louis Joseph Obert,  
 Mairie officier de l'état civil de la Commune de Wisornes, Canton  
 et arrondissement de Saint-Omer, Département du Pas de Calais  
 a comparu le sieur Emmanuel Joseph Darsy, âgé de quarante  
 huit ans, sieur De Long, demeurant en cette Commune, lequel nous  
 a déclaré qu'à cinq heures après midi, la Demoiselle Marie  
 Joseph Darsy sa fille, âgée de vingt neuf ans, est accouchée en  
 la maison du comparant sise en cette Commune d'un enfant du  
 sexe masculin qu'il nous présente, et auquel il a été donné  
 les prénoms d'Adolphe Joseph. L'adite déclaration a été faite  
 en présence de Florentin Bée, âgé de quarante quatre ans,  
 manouvrier, et d'Adrien Joseph Bailly, âgé de quarante deux  
 ans, ournier papeter, tous deux domiciliés en cette Commune,  
 et ont les témoins et le comparant déclaré ne savoir signer  
 De ce interpellé, et nous avons signé le présent acte de  
 naissance, après lecture faite.

L'enfant d'inconnu  
 on l'acte ci contre  
 a été reconnu et  
 légitimé par le  
 mariage contracté  
 à Wisornes le vingt  
 sept février, mil  
 huit cent cinquante  
 quatre, entre le  
 sieur Adolphe Pierre  
 Joachim Dumont  
 et la Dame Marie  
 Joseph Darsy  
 Le Maire de Wisornes  
 H. J. mention à la fin  
 du Registre.

Obert

à Margé de l'acte N<sup>o</sup> 48.

Par acte en date du dix octobre mil neuf cent dix, et inscrit le  
 même jour à la mairie de Lille Adolphe Joseph Dumont, dont la naissance  
 est constatée dans l'acte ci contre a contracté mariage avec Abo  
 Destrebecq. Dont mention faite par Mair officier de l'état civil ce seize  
 août mil neuf cent dix.

Adolphe Dumont